



# Rénovation d'ampleur

**Mon accompagnateur rénov**

Mis à jour - juillet 2024



0800 15 75 15



Visitez notre site web

[www.groupeprofire.fr](http://www.groupeprofire.fr)





# Qui sommes nous

Située au cœur de la région lyonnaise, Groupe Profire s'impose comme une référence incontestable dans le domaine de l'efficacité énergétique et de la préservation de l'environnement.

Nous vous garantissons des installations de la plus haute qualité grâce à notre maîtrise totale de l'ensemble de la chaîne, couvrant tous les aspects logistiques, administratifs et opérationnels, avec nos propres équipes d'installateurs internes. Depuis notre création, notre mission première est de vous offrir un service sur mesure, d'une qualité exceptionnelle, parfaitement adapté à vos besoins spécifiques.

Chez Groupe Profire, nous nous engageons à proposer des solutions innovantes pour répondre à ces besoins cruciaux. Nous sommes fiers de contribuer à la préservation de l'environnement et à l'amélioration de l'efficacité énergétique, tout en vous offrant des solutions fiables et durables.

## Nos qualifications

Nos qualifications sont le fondement de notre succès dans le domaine des travaux d'économie d'énergie. Nous avons acquis les compétences nécessaires pour garantir le bon déroulement de chaque projet.



# Critères d'éligibilités

Pour bénéficier de l'accompagnement, le projet doit répondre aux critères suivants :



## Propriétaire occupant ou bailleur

d'une maison individuelle en résidence principal située en France métropolitaine



## Tout types de chauffages

Impossibilité de conserver un système de chauffage majoritairement alimenté au fioul et d'intégrer dans le projet un chauffage majoritairement alimenté au gaz



## Maison de plus de 15 ans

Les combles ne doivent pas être forcément isolés, la surface habitable ne doit pas excéder 300m<sup>2</sup>

# Objectif du Projet :



## Saut de 2 classes énergétiques minimum

Estimation étiquette:  
[https://particulier.gorenove.fr/isolation, chauffage, ventilation](https://particulier.gorenove.fr/isolation,chauffage,ventilation)



## 2 gestes d'isolation thermique

Parmi 4 catégories murs, toit, plancher bas, murs extérieurs. La surface isolée doit être de 25% minimum par catégorie



## Changement du système de chauffage

Impossibilité de conserver un système de chauffage majoritairement alimenté au fioul et d'intégrer dans le projet un chauffage majoritairement alimenté au gaz



## Changement du système de ventilation

Changement des anciennes VMC ou création d'un système de VMC

# Statut du Propriétaire



## Propriétaires occupants

Résidence principale : les propriétaires occupants doivent y résider pendant une période obligatoire de 3 ans après les travaux, avec une occupation minimale de 8 mois par an. Des exceptions peuvent être accordées pour des motifs de santé, des circonstances exceptionnelles ou des obligations professionnelles.



## Propriétaires bailleurs

Pour les propriétaires bailleurs : Suite aux travaux, ils s'engagent à louer le bien pour une durée de 6 ans, avec un délai d'un an pour mettre le bien en location dès la demande d'aide reçue. Ils peuvent posséder jusqu'à 3 logements en location, avec la possibilité d'en ajouter un supplémentaire s'il s'agit de leur résidence principale.

# Plafonds des ressources

*Hors Ile de France au 1er janvier 2024*

Nombre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	Revenu fiscal de référence (RFR) Mon RFR est indiqué sur mon avis d'imposition			
	Profil bleu (très modeste)	Profil jaune (modeste)	Profil violet	Profil rose
1	≤ 17 009 €	≤ 21 805 €	≤ 30 549 €	> 30 549 €
2	≤ 24 875 €	≤ 31 889 €	≤ 44 907 €	> 44 907 €
3	≤ 29 917 €	≤ 38 349 €	≤ 54 071 €	> 54 071 €
4	≤ 34 948 €	≤ 44 802 €	≤ 63 235 €	> 63 235 €
5	≤ 40 002 €	≤ 51 281 €	≤ 72 400 €	> 72 400 €
Par personne supplémentaire	+ 5 045 €	+ 6 462 €	+ 9 165 €	+ 9 165 €

*En Ile de France au 1er janvier 2024*

Nombre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	Revenu fiscal de référence (RFR) Mon RFR est indiqué sur mon avis d'imposition			
	Profil bleu (très modeste)	Profil jaune (modeste)	Profil violet	Profil rose
1	≤ 23 541 €	≤ 28 657 €	≤ 40 018 €	> 40 018 €
2	≤ 34 551 €	≤ 42 058 €	≤ 58 827 €	> 58 827 €
3	≤ 41 493 €	≤ 50 513 €	≤ 70 382 €	> 70 382 €
4	≤ 48 447 €	≤ 58 981 €	≤ 82 839 €	> 82 839 €
5	≤ 55 427 €	≤ 67 473 €	≤ 94 844 €	> 94 844 €
Par personne supplémentaire	+ 6 970 €	+ 8 486 €	+ 12 006 €	+ 12 006 €



# Quels sont les montants dont vous pouvez bénéficier ?

Afin de lutter contre la précarité énergétique, les montants de MaPrimeRénov' (pilier Performance) de 2024 sont plus élevés pour les ménages les plus modestes et les propriétaires de passoires thermiques !

En résumé, le calcul de l'aide financière dépend :

- Du niveau de ressources ;
- Du gain énergétique (nombre de sauts de classes au Diagnostic de Performance Énergétique) ;
- D'une éventuelle sortie du statut de passoire.

Les montants ne sont pas des forfaits fixes, mais des pourcentages du coût des travaux HT (hors taxes).



	Plafond de dépenses éligibles HT	Ménage bleu (très modeste)	Ménage jaune (modeste)	Ménage violet (intermédiaire)	Ménage rose (supérieur)
2 sauts de classe	40 000 € (HT)	80 % HT	60 % HT	45 % HT	30 % HT
3 sauts de classe	55 000 € (HT)			50 % HT	35 % HT
4 sauts de classe ou +	70 000 € (HT)				
Bonus sortie de passoire		10 % HT (atteinte de la classe D minimum)			
Mon Accompagnateur Rénov'	2 000 €	100 %	80 %	40 %	20 %

Le niveau de financement est plus ou moins plafonné selon vos revenus. Cet « écrêtement » désigne le pourcentage maximal de prise en charge du coût des travaux, en cumulant plusieurs aides telles que MaPrimeRénov' et les Certificats d'économies d'énergie. Il est de 100 % pour la catégorie bleue, 80 % pour la jaune, 60 % pour la violette et 40 % pour la rose.



# Cout de l'accompagnement ?

2000€ (ttc) dont 600€ d'acompte à la demande d'accompagnement.

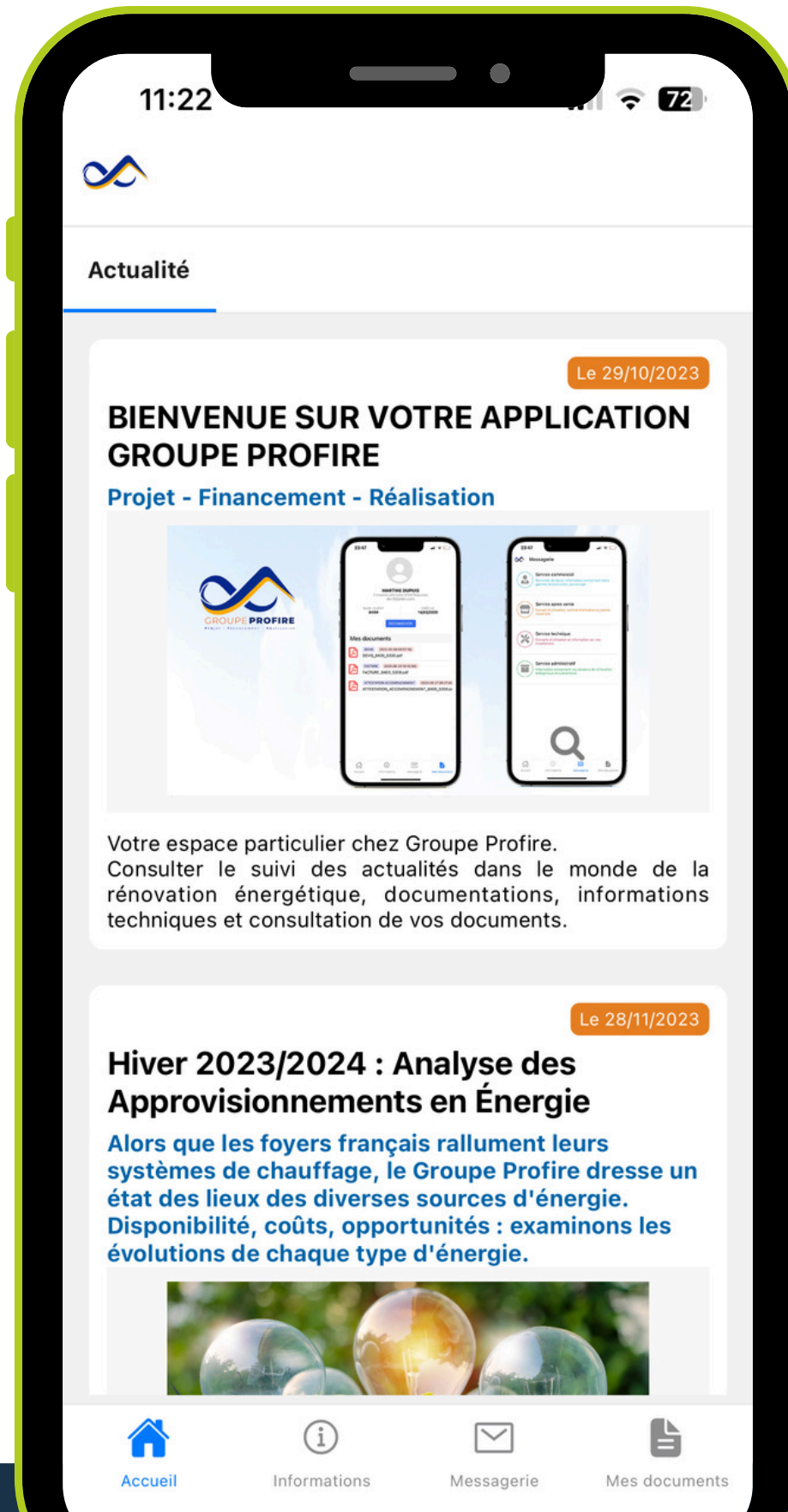
un ménage très modeste aura une aide de 2000€, un ménage modeste une aide de 1600€, un ménage intermédiaire de 800€ et un ménage supérieur une aide de 400€





# Application clients pour un échange plus rapide

Profire innove avec une application client, facilitant la communication, le suivi de dossier la création de tickets SAV et les dernières actualités sur la rénovation énergétique. Grâce à cette plateforme interactive, nous renforçant ainsi notre engagement pour une expérience client transparente et efficace.



**Service messagerie**



**Suivie de dossier**



**Ticket Sav**



**Actualités énergétique**



# Rénovation d'ampleur

**Mon accompagnateur rénov**

Mis à jour - juillet 2024



0800 15 75 15



Visitez notre site web

[www.groupeprofire.fr](http://www.groupeprofire.fr)

